



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats de l'évaluation, date limite du 15 septembre 2024 – programme Équinoxe pour les artistes autochtones

Fredericton, le 22 novembre 2024 – Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) annonce les résultats du programme Équinoxe pour les artistes autochtones pour la date limite du 15 septembre 2024. Dans le cadre de ce programme, treize (13) bourses pour un total de **118 394,92 \$** ont été octroyées par un jury composé d'artistes professionnels autochtones.

Le programme Équinoxe offre un soutien financier aux artistes, commissaires et collectifs autochtones afin d'appuyer la création artistique et le développement professionnel. Les projets admissibles comprennent : 1- la création et la présentation d'œuvres artistiques ; 2- la recherche et le développement ; et 3- les activités visant à soutenir et renforcer la communauté artistique autochtone. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez notre [site Web](#).

Connexions

Marie Chantal Kingsbury	Fredericton	Arts multidisciplinaires	1 927,68 \$
----------------------------	-------------	--------------------------	-------------

Création de nouvelles œuvres

Asha Bear	Neqotkuk	Arts médiatiques	7 850,00 \$
Melcolm Beaulieu	Fredericton	Arts multidisciplinaires	9 117,24 \$
Abigail Brooks	Fredericton	Danse	10 000,00 \$
Gina Brooks	Fredericton	Arts multidisciplinaires	10 000,00 \$
Nathan Gaffney	Fredericton	Arts médiatiques	10 000,00 \$
Emma Hassencahl- Perley	Neqotkuk	Arts visuels	9 500,00 \$
Brandon Mitchell	Fredericton	Arts littéraires	10 000,00 \$
Maggie Paul	Fredericton	Musique	10 000,00 \$
Chan Polchies	Fredericton	Arts médiatiques	10 000,00 \$
Ashley Sanipass	L'nui Menikuk	Arts multidisciplinaires	10 000,00 \$

Recherche et développement

Tara Audibert	Sunny Corner	Arts multidisciplinaires	10 000,00 \$
Skyler LaFreniere	Fredericton	Arts médiatiques	10 000,00 \$

Aperçu des résultats

<i>Demandes évaluées</i> 30	<i>Subventions octroyées</i> 13	<i>Taux de succès</i> 43,3 %
<i>Montant total demandé</i> 267 494,92 \$	<i>Montant total octroyé</i> 118 394,92 \$	<i>Taux de financement</i> 44,3 %

4 bénéficiaires sur 13 (30,8 %) n'avaient jamais reçu de subvention d'artsnb auparavant.



La distribution par discipline artistique des demandes évaluées pour cette date limite du programme est: 0 en architecture, 6 en métiers d'art, 2 en danse, 1 en arts littéraires, 5 en arts médiatiques, 10 en arts multidisciplinaires, 4 en musique, 0 en théâtre et 2 en arts visuels.

Des informations supplémentaires sur la distribution par discipline artistique sont disponibles [ici](#).

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme de financement des arts indépendant dont le mandat est prévu par la loi pour faciliter et promouvoir la création d'œuvres d'art en administrant des programmes de financement pour les artistes professionnels de la province. Ses programmes sont financés par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts, qui a bénéficié d'une augmentation en 2024, et par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick. Le ministère a également accordé un investissement supplémentaire au programme d'Artiste en résidence à la suite des recommandations du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste.

-30-

Contact médias :

Audrée Hamelin-St-Amour, agente des communications, comm@artsnb.ca, 506-259-9776